



Parc
naturel
régional
des Préalpes d'Azur

AR PREFECTURE

006-200014801-20140109-14_DB_008-DE
Regu le 14/01/2014

Délibération n° 14-DB-008

**SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL RÉGIONAL DES PRÉALPES D'AZUR**

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'an deux mille quatorze, le neuf janvier à 10h, le Bureau régulièrement convoqué en date 20 décembre 2013, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la mairie de Vence - 06140, sous la présidence de Monsieur Marc DAUNIS.

Objet : Modification de la composition du Conseil scientifique

Secrétaire de séance : Eric MELE

Membres en exercice : 12

Siège vacant : 2

Membres présents(es) : 7

Pouvoirs : 0

Absents-Excusés(es) : 5

Présents(es) : Marc DAUNIS, Yves FUNEL, Thierry GUEGUEN, Jean-Pierre MASCARELLI, Serge MAUREL, Eric MELE, Laurence THIEBAUT.

Absents-Excusés(es) : André ASCHIERI, Jean-Marc DELIA, Daniel DUMONT, Pierre-Alain GARROT, Marc ORSATTI.

Le Président expose :

Vu la délibération 09-D-015 portant création du Conseil Scientifique du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur ;

Vu la délibération 13-DB-013 portant modification de la composition du Conseil Scientifique ;

Considérant que les membres du Conseil Scientifique sont désignés par le Bureau sur proposition du Président du Syndicat Mixte ;

Considérant le règlement interne du Conseil Scientifique à savoir que le Conseil Scientifique peut proposer de nouveaux membres, avec l'accord de la majorité du Conseil Scientifique, au Président du Syndicat Mixte ;

Considérant l'accord unanime des membres du Conseil Scientifique lors de la séance plénière du 5 novembre 2013, pour proposer Pascale STEICHEN, Professeure agrégée de droit privé à l'Université de Nice Sophia Antipolis, comme nouveau membre du Conseil Scientifique en tant qu'expert du Droit relatif à l'environnement, à Natura 2000, aux risques technologiques et aux déchets ;

Le Bureau ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'émettre un avis favorable à la candidature de Pascale STEICHEN pour intégrer le nouveau Conseil Scientifique du PNR des Préalpes d'Azur.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président
Sénateur-Maire



Marc DAUNIS